54 500
Vandœuvre
n° 124 • Janvier 2026

MEILLEURS VŒUX

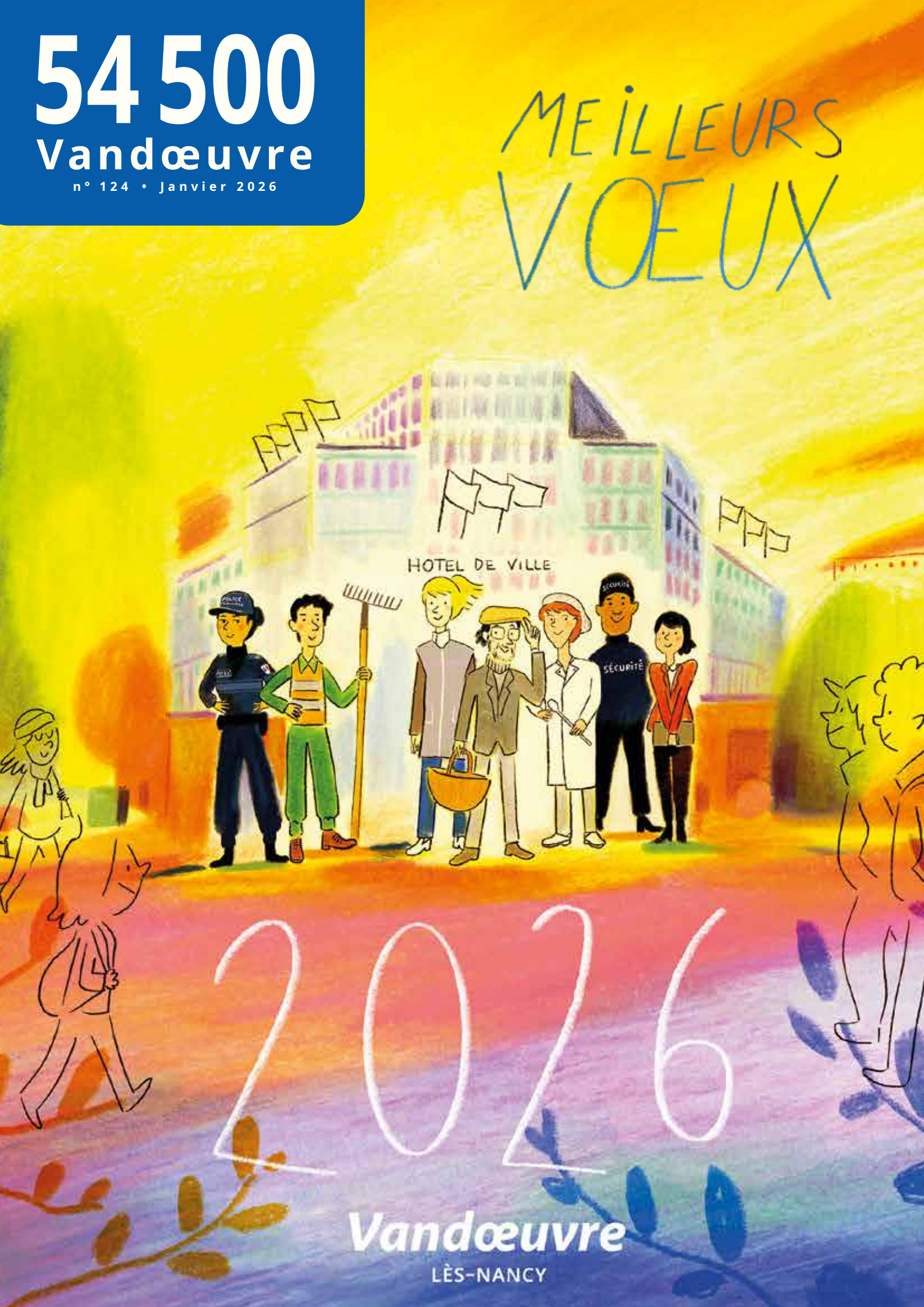

Vandœuvre
LÈS-NANCY

Quelles sont les fonctions du maire ?

Les prochaines élections municipales approchent à grands pas. Elles auront lieu les 15 et 22 mars 2026. Ça sera le moment pour les habitants de voter pour leur nouveau maire et son conseil municipal. Mais à quoi ça sert un maire ? Explications.

Le maire est souvent présenté comme « l'élu le plus proche des citoyens ».

Contrairement aux députés ou aux ministres, il est au contact direct des habitants, dans la gestion quotidienne de la commune : école, voirie, stationnement, espaces verts, urbanisme…

Son rôle touche à des aspects très concrets de la vie quotidienne. Il possède une fonction importante car il assure une double fonction, en étant à la fois représentant de l'État et agent exécutif de la commune.

Le maire, un exécutant

Le maire ne décide pas seul. Il travaille avec un conseil municipal, composé d'élus choisis au suffrage universel.

Le conseil délibère sur les grandes orientations : vote du budget, taux des impôts locaux, projets d'aménagement, création de services publics, subventions aux associations…

Le maire, lui, exécute les décisions du conseil qui sert en quelque sorte de parlement local, tandis que le maire en est l'exécutif.

Comment le maire devient-il maire ?

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les citoyens ne votent pas directement pour leur maire.

Lors des élections municipales, organisées tous les 6 ans, ils élisent les conseillers municipaux de leur commune.

Une fois installés, ces conseillers se réunissent lors de la première séance du conseil municipal pour élire en leur sein le maire et ses adjoints.

Le maire n'est donc pas choisi directement par les habitants mais bien par l'équipe municipale que les habitants ont élue, ce qui en fait une élection au suffrage universel indirect.

Devenez assesseur

La démocratie a besoin de vous ! Pour garantir le bon déroulement du scrutin, nous recherchons des assesseurs bénévoles prêts à s'engager pour quelques heures. Vous participerez au dépouillement des bulletins de votes et par ricochet à la vie démocratique de la commune. Un acte citoyen indispensable.

En moyenne, la Ville fait appel à près de 800 assesseurs lors de chaque élection (21 bureaux de vote).

Tout le monde peut s'engager. Aucune expérience n'est requise, simplement être majeur, inscrit sur les listes électorales et un poil de rigueur. Alors, rejoignez-nous, Vandœuvre a besoin de vous !

Info +

Service État Civil
Tél. 03 83 51 80 00

Édito

Dans le cadre de la mission qui est la mienne d'assurer la tranquillité et la sécurité publiques, j'ai récemment pris un arrêté visant à interdire la détention et la consommation de protoxyde d'azote sur la voie publique, que ce soit par des mineurs ou par des majeurs.

Cette mesure, prise face aux risques avérés pour la santé et aux nuisances générées dans l'espace public, a pour objectif de protéger chacun et de préserver la qualité de vie dans nos quartiers.

À l'approche des fêtes de fin d'année, je souhaite adresser à chacune et chacun d'entre vous mes vœux les plus chaleureux. Cette période est l'occasion de se retrouver, de partager des moments de convivialité et de solidarité, et de rappeler l'importance du vivre-ensemble qui fait la richesse de notre commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année.

Le Maire de Vandoeuvre.

SOMMAIRE

2 ÉLECTIONS
4 RETOUR SUR...
6 BRÈVES
8 SANTÉ
9 HABITAT
10 POLITIQUE DE VILLE
12 DOSSIER SENIORS
16 DÉFILÉ SAINT-NICOLAS
18 SPORT
19 DIVERS
20 JUMELAGE
21 PRÉVENTION
22 CONSEILS DE QUARTIERS
24 DÉCHETS
25 AU FIL DU CONSEIL
26 TRIBUNES

Hôtel de Ville :
7, rue de Parme
54 500 Vandœuvre-lès-Nancy
Tél. : 03 83 51 80 00
Fax : 03 83 51 80 01

Accueil du public
du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13 h 30
à 17 h 30

Services de la Métropole

Allo Stan (Bus et Tram)
03 83 30 08 08

Service des eaux
03 83 91 83 83

Urgences 24h/24 h
03 83 91 83 62

Maison de la propreté
03 54 50 20 40

Service éclairage public 24h/24h
03 83 91 83 58

Circulation 24h/24h
03 83 40 46 46

Allo voirie
03 83 91 81 71

Signaler tous types de dysfonctionnement
www.g-ny.org

54 500 VANDŒUVRE
le magazine de notre ville

Directeur de la publication :
Patrice DONATI

Directrice de la communication :
Alma MEHMETI

Photos/Rédaction/Infographie :
Service Communication
Couverture : Emmanuel Lyet

Impression : Imprimerie L'Huillier
Dépôt légal n° 1098

© Ville de Vandœuvre - 01/2026

www.vandoeuvre.fr
contact@vandoeuvre.fr
@Vandoeuvre

Conseil municipal
des enfants

Les résultats sont tombés, la démocratie a parlé : les premiers magistrats du Conseil municipal des enfants ont été désignés. Églantine et Axel qui ont été élus, respectivement mairesse et maire, par leurs petits camarades conseillers municipaux lors d'un vote qui s'est déroulé au suffrage universel direct dans la salle du conseil.

Vandœuvre in Game
un week-end incroyable

Vous avez transformé cet événement en un moment tout simplement magique. Invités mythiques, espace de jeu géant, animations originales, univers fantastiques et cosplays impressionnants… tout était réuni pour faire de cette 6e édition un souvenir inoubliable.

Un majestueux cerf
au parc Richard Pouille

Une présence à la fois sauvage et poétique, trait d'union entre la nature et la ville. Ce Grand Cerf est une sculpture signée de l'artiste : Jean-No. Elle semble sortie tout droit d'un rêve ou d'une forêt et vient enrichir notre paysage urbain mais aussi notre imaginaire.

La Médiathèque Jules Verne
à fêté ses 25 ans

Un hommage particulier a été rendu à Françoise Nicolas, maire de Vandœuvre de 1995 à 2008, à l'origine de la création de la médiathèque, pilier culturel de la ville. Une carte de lecteur et un premier livre ont été offerts à quatre enfants nés en 2025, symbole touchant du lien entre générations

Du lien pour voir
la vie en rose

La Ville a renouvelé cette année son engagement en faveur de la lutte contre le cancer du sein et de la santé mentale. Parce que des liens sociaux de qualité sont essentiels à notre santé, plusieurs événements ont été organisés tout au long du mois d'octobre pour favoriser le bien-être et la solidarité.

Petits déjeuners
dans les écoles

Le dispositif des petits déjeuners dans les écoles maternelles permet à plus de 600 enfants de bénéficier, un jour par semaine, d'un petit-déjeuner équilibré, contribuant à favoriser l'éducation à l'alimentation, à lutter contre les inégalités sociales et à améliorer la concentration des élèves en classe.

Armistice
du 11 novembre

En ce jour de commémoration de l'Armistice du 11-Novembre 1918, la ville de Vandœuvre a célébré la mémoire de toutes celles et ceux qui sont tombés pour la France. Une délégation de la ville allemande de Lemgo, jumelée avec Vandœuvre, a honoré cette cérémonie de sa présence.

La féerie de
Saint-Nicolas

Cette année, Saint-Nicolas a embarqué le public dans un défilé magique au cœur des années 20 et de leur splendeur intemporelle ! Un parcours féerique a été proposé : musique, chars lumineux, animations de rue et feu d'artifice ont illuminé la soirée et ont fait briller les yeux de toute la famille.

En Bref

La Ville a accueilli ses nouveaux habitants

Une vingtaine de nouveaux habitants ont été reçus en mairie lors d'une matinée d'accueil. Le maire leur a présenté la ville, son fonctionnement et ses principaux services, avant de les accompagner pour une découverte des lieux emblématiques : médiathèque, parc du Charmois, CCAM, parc de Brabois et autres sites iconiques de Vandœuvre. Un moment placé sous le signe de la bienvenue et du partage.

Une Vandopérienne championne d'Europe

Extraordinaire ! Lucia Stolle, membre du Vandœuvre Échecs et habitante de la commune, a décroché l'or aux championnats d'Europe d'échecs U16 féminin qui se sont déroulés au Monténégro.

Déjà plusieurs fois championne de France dans les catégories jeunes, Lucia signe avec ce titre sa plus belle performance internationale. Vandœuvre est fière de toi !

Une nouvelle méthode qui prend racine

Cette année, une nouvelle méthode de plantation vient de fleurir à Vandœuvre : ce ne sont plus nos agents qui plantent manuellement les bulbes mais une machine spécialement conçue pour cette tâche. Une méthode qui a permis d'enterrer plus de 30 000 bulbes en seulement quelques heures !

Résultat : un gain de temps et d'énergie considérable pour nos équipes, tout en assurant une plantation optimale pour une floraison spectaculaire dès le mois de mars.

Un livre collectif sur les droits de l'enfant

Le Club Arlequin a accueilli des enfants inscrits dans plusieurs associations vandopériennes qui ont officiellement reçu, dans ses locaux, leur création littéraire illustrée intitulée « Les enfants ont le droit ». Un ouvrage qu'ils ont entièrement imaginé, écrit et dessiné. Ce projet collectif met en lumière la créativité, la sensibilité et l'engagement des enfants autour des droits de l'enfant. Pour chaque droit : une poésie, un texte et une illustration réalisés par les jeunes eux-mêmes.

Le livre sera prochainement distribué dans les écoles et disponible à la Médiathèque Jules Verne pour que tous les Vandopériens puissent découvrir ce magnifique travail collectif.

Pensez au don de plasma

Chaque année, des milliers de patients sont soignés grâce au plasma. Le don de plasma se fait comme un don de sang classique, avec une étape de filtration en plus. Pour donner son plasma, il faut être en bonne santé, âgé de 18 à 65 ans, peser au moins 55 kg et prendre rendez-vous à la Maison du don de Nancy.

Info +

Service Santé Bien être
Tél. 03 83 51 80 00

Cyclominus l'atelier-vélo solidaire

Cyclominus, l'atelier d'auto-réparation de vélo associatif, participatif et solidaire, ouvre ses portes chaque vendredi de 15h à 18h. Installé au marché couvert, rue de Belgique, l'atelier accueille tous ceux qui souhaitent apprendre à entretenir ou réparer leur bicyclette.

Encadrés par des bénévoles, les propriétaires de deux-roues disposent d'outils, de conseils pour redonner vie à leur bécane. Une initiative qui favorise autonomie, mobilité douce et partage de savoir-faire. .

Maison des adolescents : les permanences renforcées

Depuis le 3 novembre, la Maison des Adolescents (MDA), structure de l'OHS (Office d'Hygiène sociale) de Lorraine, offre deux permanences hebdomadaires les mercredis de 10h à 18h et les vendredis de 9h30 à 17h30.

Ces deux jours remplacent la permanence qui était assurée jusqu'à présent le mardi.

Pour rappel, la MDA a pour missions d'accueillir, conseiller, orienter les jeunes et leurs familles qui rencontrent des difficultés relationnelles, mal-être, inquiétudes, violences… Elle offre un accueil neutre, inconditionnel et bienveillant. Les jeunes de 11 à 25 ans trouveront une écoute auprès d'un professionnel formé à l'écoute et à l'accompagnement psychologique. Il n'est pas nécessaire d'avoir une autorisation parentale, les consultations sont gratuites et peuvent être anonymes.

Contact : 03 83 26 08 90.

La Ville passe à l'action contre les mégots

25 nouveaux cendriers urbains ont fait leur apparition près des bâtiments municipaux, en partenariat avec la Métropole du Grand Nancy et l'éco-organisme ALCOME. Depuis décembre 2024, jeter un mégot dans l'espace public est interdit. Des cendriers de poche sont également mis à disposition des agents municipaux et du grand public, et les mégots collectés seront recyclés par une entreprise spécialisée, sans coût pour la Ville.

Une Maison de santé au cœur de la Ville

Projet TLR Architecture & associés

Le permis de construire a été déposé par Office Santé le 30 octobre, permettant au projet initié en novembre 2022, de passer à une nouvelle étape. La Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) de 4 000 m² sera implantée sur le site situé entre le Centre des Nations et la médiathèque.

L'emplacement a été choisi afin de répondre aux besoins du secteur et d'améliorer la disponibilité des professionnels de santé.

Le futur équipement regroupera différents services médicaux et paramédicaux dans un même espace afin de faciliter la coordination entre praticiens et de structurer les parcours de soins.

Projet TLR Architecture & associés

Début des travaux : juin 2026

Le projet prévoit le maintien sur le site des Nations de plusieurs activités déjà présentes : imagerie, biologie médicale, pharmacie, spécialités médicales (rhumatologie, psychiatrie, dermatologie, etc.) ainsi que des soins tels que l'orthophonie.

Une nouvelle équipe de médecins généralistes est également prévue, avec des plages horaires élargies (8 h – 20 h et samedi matin) et des créneaux dédiés aux soins non programmés. Des cabinets infirmiers compléteront l'offre de proximité. D'autres disciplines devraient s'ajouter : ophtalmologie, kinésithérapie, cardiopédiatrie, gynécologie, sages-femmes, entre autres.

Prévention et bien-être

Le projet comprend aussi un espace dédié à la prévention et au bien-être. Accessible depuis l'esplanade Simone-Veil, cet espace proposera des informations, des ressources et des activités ouvertes au public. Il sera animé par le service Santé-Prévention.

Après les nombreuses concertations menées depuis novembre 2022 (détaillées dans nos précédents magazines municipaux), le chantier débutera en juin 2026 pour une ouverture prévue à la fin du premier trimestre 2028.

Transition écologique : le territoire mobilisé

Mobilisée au sein du programme Territoire Engagé en Transition Écologique (TETE), Vandœuvre vient d'être labellisée deux étoiles, Climat Air Énergie.

Dépenser moins d'énergie dans nos habitations implique d'améliorer le confort d'hiver et celui d'été. Cela passe par une rénovation massive de nos logements ; un vrai défi technique, administratif et financier.

Depuis deux ans, les acteurs du parc social ont débuté ces rénovations avec un objectif de 1500 logements transformés à l'horizon 2030.

En parallèle, la commune sensibilise les propriétaires individuels et les copropriétés dans le cadre de la démocratie participative, lors des conseils de quartiers ou en articulation avec les associations, et lors d'opérations de type « Aller vers ».

Ces opérations prennent la forme de temps d'échanges et d'informations durant des déambulations avec le nouveau triporteur ou bien durant des rencontres organisées directement en pied d'immeuble.

Elles permettent la mise en relation entre les présidents de conseils syndicaux de copropriétés et l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (ALEC).

Elles informent sur les bonnes pratiques de rénovation.

La Ville a signé un contrat avec la SPL ALOHE (Société Publique Locale) pour accompagner certaines copropriétés dans leur démarche de rénovation (*voir article ci-dessous*).

ALOHÉ, l'habitat engagé

ALOHÉ, l'Agence lorraine de l'habitat engagé, accompagne les rénovations énergétiques, globales et les travaux d'adaptation des logements et des copropriétés.

Selon la nature de vos travaux, l'ambition du projet, et les subventions mobilisables, vous devrez choisir un des 27 Accompagnateurs Rénov' agréé par l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat en Meurthe-et-Moselle.

Parmi ceux-ci, vous trouverez ALOHÉ dont la ville de Vandœuvre et la Métropole sont actionnaires.

ALOHÉ résulte d'un partenariat public pour réaliser des diagnostics techniques et offrir un accompagnement administratif complet pour les propriétaires.

Vous pourrez mobiliser l'expertise de notre équipe à titre gratuit selon vos conditions de ressources.

Info +

Tél. 03 83 37 20 24
Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Mail : contact@gnh54.fr

Un RDV pourra vous être donné à la Maison de l'Habitat et du Développement Durable ou à votre domicile.

Politique de Ville : améliorer le quotidien des quartiers

Activité dans le cadre du Programme de réussite éducative

À Vandœuvre, la Politique de la Ville regroupe un ensemble d'actions destinées aux quartiers prioritaires, avec pour objectifs l'amélioration du cadre de vie et la réduction des inégalités. Deux dispositifs structurent cette intervention : le Contrat de Ville et la Cité Éducative.

Contrat de Ville

Le Contrat de Ville permet le développement d'actions en direction des habitants des quartiers prioritaires. Sa mise en œuvre repose sur un réseau d'associations partenaires menant des projets dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, de l'inclusion et de l'égalité.

Implantées localement, plusieurs associations reçoivent des financements de l'État, de la Métropole et de la Ville. Elles interviennent directement auprès des habitants à travers des actions d'accompagnement et de soutien.

Dans le champ de l'éducation, différentes initiatives sont proposées : aide aux devoirs, ateliers, participation à la Fête de la science en collaboration avec la MJC Nomade, ou encore activités organisées lors de la Journée des droits de l'enfant. Des temps d'échanges, tels que les cafés-parents animés par la MJC Nomade ou les séances menées par l'association Garpi, associent également les familles à ces démarches.

Des actions culturelles sont programmées tout au long de l'année, ainsi que des interventions autour du sport et de la santé, comme celles de l'association Réponse sur les habitudes alimentaires.

Le champ de l'emploi est également concerné, avec des dispositifs facilitant l'accès à la formation et à l'insertion professionnelle.

Cité éducative

Parallèlement au Contrat de Ville, un programme national labellisé Cité éducative est déployé sur le territoire. Ce dispositif vise à renforcer la réussite éducative, à agir sur les questions de santé mentale et à soutenir l'accompagnement parental grâce à des financements dédiés.

En 2025, 38 actions sont financées dans ce cadre. Elles incluent notamment :

- des actions de sensibilisation à la santé mentale ;
- des dispositifs facilitant l'accès à l'emploi pour les jeunes non francophones ;
- des activités périscolaires axées sur le bien-être et l'expression artistique ;
- des ateliers culturels portant sur la compréhension et l'expression des émotions ;
- des actions autour de la pratique sportive et de l'éducation aux valeurs du sport.

L'ensemble de ces actions vise à offrir aux jeunes un environnement favorable à l'apprentissage, à la socialisation et au développement personnel.

38
actions financées par la Cité éducative en 2025

Cité éducative : une union scellée

LA CITÉ ÉDUCATIVE DES NATIONS

La convention-cadre 2025-2027 de la Cité Éducative des Nations a été officiellement signée fin novembre.

La signature s'est tenue au château du Charmois en présence de représentants de l'État, de la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale, de la Métropole du Grand Nancy, du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, de la CAF et de la Ville.

Info
Adeline Grosse
Tél. 06 69 27 14 01
adeline.grosse@vandoeuvre.fr

Programme de réussite éducative

Depuis 2005, le Programme de Réussite Éducative (PRE) accompagne des enfants et des adolescents de 2 à 18 ans rencontrant des difficultés scolaires, sociales, éducatives ou familiales.

Le dispositif propose un suivi individualisé tenant compte des dimensions familiale, sociale et scolaire des enfants résidant dans les quartiers prioritaires.

L'équipe du PRE est composée de travailleurs sociaux et d'éducateurs intervenant auprès des familles. Elle peut proposer un soutien ou un accompagnement éducatif lorsque la situation l'exige, ainsi qu'une remobilisation de l'enfant dans son parcours scolaire, en lien avec des bénévoles.

Les parents peuvent solliciter le service du PRE, mis à disposition par le CCAS, afin d'obtenir un accompagnement pour le parcours scolaire et éducatif de leur enfant.

Info
Accueil du CCAS
Tél. 03 83 51 80 05
pre@vandoeuvre.fr

SENIORS : SERVICES, ACTIVITÉS ET ACTIONS LOCALES

Ce dossier présente l'ensemble des dispositifs et initiatives mis en place à Vandœuvre pour accompagner les seniors dans différents aspects de leur quotidien. Il rassemble les informations relatives aux services d'aide, aux structures locales, aux activités culturelles et sportives ainsi qu'aux actions favorisant les échanges intergénérationnels. L'objectif est d'offrir une vision d'ensemble des ressources disponibles pour les habitants de plus de 60 ans.

UNE POLITIQUE DE PROXIMITÉ

La commune propose différents services destinés aux seniors afin de répondre à leurs besoins quotidiens. Ces dispositifs couvrent l'accompagnement social, le maintien de l'autonomie, les aides financières et l'hébergement en résidence autonomie.

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Le service Seniors du Centre communal d'action sociale (CCAS) coordonne les actions destinées aux habitants âgés. Il assure l'accueil, l'information et l'orientation vers les dispositifs existants.

En 2025, plus de 4 300 seniors ont bénéficié d'au moins une prestation. Les interventions sont variées et concernent aussi bien le soutien administratif que l'accès aux services du quotidien.

MAINTIEN DE L'AUTONOMIE

Différents dispositifs sont proposés pour accompagner le maintien de l'autonomie au domicile. Les services incluent le portage de repas pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer, la mise en place de la téléassistance en cas de chutes ou de situations d'urgence, ainsi que des actions de prévention lors des épisodes de fortes chaleurs à travers le Plan canicule.

Des conférences d'information et un service de transport spécifique « Seniorita » facilitent également la participation des seniors aux activités de loisirs ou aux rendez-vous extérieurs.

Deux assistantes sociales interviennent régulièrement auprès des retraités, notamment à domicile. Elles les accompagnent dans leurs démarches administratives et assurent un suivi permettant d'identifier rapidement les besoins émergents.

AIDES FINANCIÈRES ET ACCÈS AUX ACTIVITÉS

Le CCAS met en place plusieurs dispositifs d'aide financière pour favoriser l'accès aux activités culturelles, sportives ou associatives.

La carte Horizon, attribuée sous conditions de ressources, permet de financer partiellement certaines activités au sein des associations locales partenaires. Par ailleurs, des chèques-cadeaux utilisables dans une trentaine de commerces de la commune complètent ces aides et contribuent à soutenir l'accès aux biens du quotidien.

RÉSIDENCE AUTONOMIE

La résidence autonomie Les Jonquilles accueille des personnes âgées autonomes souhaitant vivre dans un cadre sécurisé tout en conservant leur indépendance.

Située au centre de la commune, elle dispose d'espaces communs, de logements adaptés et d'un programme d'animations régulières. Les équipes présentes au quotidien assurent un suivi personnalisé et veillent au bon déroulement des activités.

En 2025, une campagne de rénovation a été réalisée afin d'améliorer le confort des résidents sans impact sur les loyers.

LE SPORT C'EST LA SANTÉ

La commune développe des actions dédiées à la pratique d'activités physiques adaptées afin de soutenir la santé et l'autonomie des habitants. Ces dispositifs s'inscrivent dans le cadre du sport-santé et s'adressent notamment aux seniors.

SPORT-SANTÉ

Le sport-santé regroupe l'ensemble des activités physiques destinées à soutenir la santé, à prévenir la perte d'autonomie et à maintenir les capacités fonctionnelles.

À Vandœuvre, plusieurs séances sont organisées dans des lieux dédiés, comme la ferme du Charmois ou la résidence Les Jonquilles.

Elles comprennent des activités telles que la gym-équilibre, le hand-fit ou des exercices ciblant la coordination et la posture.

Depuis 2024, la commune est titulaire du label « Maison Sport-Santé », qui encadre l'accueil du public, la sensibilisation aux bienfaits de l'activité physique et l'orientation vers des pratiques adaptées.

Les professionnels du service des sports peuvent proposer des programmes personnalisés, notamment pour les seniors ou les personnes présentant des pathologies spécifiques.

PRÉVENTION ET ACCOMPAGNEMENT

Des séances régulières, en partenariat avec l'association Vandœuvre Loisirs Plein Air (VLPA), sont axées sur la prévention des chutes, la gestion de l'équilibre et le renforcement musculaire.

Deux randonnées hebdomadaires, organisées le mardi et le vendredi, proposent plusieurs distances pour s'adapter aux capacités de chacun.

Les professionnels du service des sports interviennent auprès d'un public parfois fragilisé, ce qui leur confère un rôle complémentaire d'écoute et de soutien.

SÉJOURS ET STAGES

Un séjour Sport-Santé est organisé chaque année.

Il permet aux participants de pratiquer différentes activités physiques dans un environnement adapté.

Durant les vacances de la Toussaint, une semaine thématique a proposé plusieurs activités adaptées : tennis, volley, handball, randonnée, danse, Pilates ou encore escrime.

ACTIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES

Diverses actions sont mises en place pour encourager les échanges entre générations. Ils réunissent jeunes et seniors autour d'activités, de projets et de moments de rencontre favorisant le lien social.

FAVORISER LES ÉCHANGES

Plusieurs actions intergénérationnelles sont organisées à Vandœuvre pour créer des passerelles entre les jeunes et les seniors.

La structure démographique de la commune, avec un quart de la population âgée de plus de 60 ans et près de la moitié de moins de 29 ans, facilite la mise en place de projets favorisant les échanges.

INITIATIVES LOCALES

Le Festival du sport réunit par exemple des élèves de l'enseignement primaire et des participants seniors du dispositif Sport-Santé autour d'ateliers, de jeux et de défis adaptés.

Ces rencontres permettent de partager des activités physiques et d'encourager la coopération entre générations.

La MJC Nomade propose par ailleurs un atelier d'aide aux devoirs au sein duquel certains seniors interviennent bénévolement, offrant un soutien scolaire et un temps d'échange.

SALUT LES ANCIENS !

Le Programme de réussite éducative (PRE) organise des cafés-philo intergénérationnels qui permettent aux jeunes et aux seniors d'échanger sur différents sujets.

Certains enregistrements du podcast « Salut les anciens ! » ont également lieu à la résidence Les Jonquilles.

Des élèves de l'école Jean-Pompey ou des membres du Conseil municipal des enfants participent à ces séances, au cours desquelles ils discutent avec les résidents de thèmes variés allant des souvenirs personnels aux aspirations futures.

Des rencontres sont également organisées entre les jeunes élus du Conseil municipal des enfants et les résidents de la résidence, contribuant à la création de liens durables.

ACTIVITÉS CULTURELLES, SOCIALES ET SPORTIVES

Plusieurs acteurs locaux proposent un ensemble d'activités destinées aux seniors. Ces actions couvrent les domaines culturel, social et sportif afin d'offrir des opportunités variées de participation et de maintien de l'activité.

DES ACTIVITÉS DIVERSIFIÉES

Plusieurs structures locales – le CCAS, les clubs seniors et deux associations partenaires – proposent des activités destinées à favoriser la participation sociale des habitants âgés.

Plusieurs activités sportives, culturelles, de loisirs, de bien-être et des rencontres conviviales sont proposées. Elles permettent de créer des espaces de lien social et de maintenir un rythme de vie actif.

MOMENTS FESTIFS

Plusieurs moments festifs sont programmés régulièrement afin d'encourager les échanges. Lotos, goûters, repas animés ou événements saisonniers sont proposés tout au long de l'année.

Les thés dansants, organisés chaque lundi à la salle Bernie-Bonvoisin, constituent l'un des rendez-vous les plus suivis, réunissant essentiellement un public senior autour d'activités musicales et dansantes.

MOMENTS CULTURELS

Des rendez-vous culturels sont organisés tout au long de l'année : sorties découverte, visites patrimoniales, concerts, excursions thématiques ou séjours courts.
Ces activités visent à offrir aux participants l'occasion de découvrir de nouveaux lieux, de partager des centres d'intérêt et de rompre l'isolement.

Les seniors éligibles peuvent mobiliser la carte Horizon pour financer une partie de ces sorties.

10 600
participants aux thés dansants en 2025

MOMENTS ACTIFS

Pour favoriser le maintien en forme, des séances d'activité physique sont encadrées par des intervenants qualifiés. Elles regroupent des exercices adaptés tels que la gymnastique douce, le renforcement musculaire ou le stretching.

L'association Vandœuvre Loisirs Plein Air organise par ailleurs des sorties de marche deux fois par semaine, proposant des parcours variés dans la commune et ses environs.

Ces activités, accessibles sans prérequis particulier, contribuent au bien-être et à la prévention de la sédentarité.

LES ASSO ET CLUBS

L'association des retraités vandopériens (ARPV)
Immeuble les Gélinottes
6 place d'Angleterre
06 28 55 29 71

L'association Vandœuvre Loisirs Plein Air (VLPA)
Parc des Sport,
rue Gembloux
03 83 51 31 43

Le Club des aînés
MJC Lorraine
Rue de Lorraine
03 83 15 90 00

Le Club des anciens du Charmois
Domaine du Charmois
03 83 20 33 37

Le Club Tournier
Résidence autonomie les Jonquilles
1 avenue des Jonquilles
03 83 51 10 82

Retour en images sur le défilé de la Saint-Nicolas

LA BELLE EPOQUE

Une forme olympique

Afin de rendre la pratique sportive accessible au plus grand nombre, la Ville de Vandœuvre possède de nombreuses structures et d'équipements adaptés

Dans la deuxième ville du département, on ne compte pas moins de 8 000 licenciés, toutes disciplines confondues. Un chiffre révélateur qui montre toute l'importance du sport pour les Vandopériens.

Allons droit au but. Dans notre commune, peu importe votre âge, vos capacités physiques ou votre milieu social, vous trouverez toujours, non loin de chez vous, une structure ou un équipement de haut niveau, pratique et performant, adapté à vos besoins, qui vous permettra de mouiller le maillot.

Double couronne

Vandœuvre est titulaire depuis plusieurs années de deux labels : Ville active et sportive et Maison Sport et Santé. Ces labels distinguent la commune pour la qualité de ses équipements sportifs, l'offre d'activités accessibles à tous, la présence de clubs dynamiques et l'organisation de compétitions de niveau régional ou national.

Info +

Service des Sports
Tél. 03 83 51 31 43

Nelly Deville, élue sportive de l'année

Nos champions vandopériens célébrés

Associations déterminées, bénévoles dévoués, sportifs passionnés ou talentueux champions, tous nous ont fait l'honneur d'être présents lors de la 2e édition des Trophées du Sport, une cérémonie réunissant la grande famille des sports vandopériens.

Leur énergie, leur passion et leur engagement, valeurs essentielles pour notre ville, ont été mis à l'honneur et récompensés. Pas de doute, avec de telles équipes, Vandœuvre joue dans la cour des grands.

Le budget participatif 5e édition !

Bonne nouvelle pour tous les habitants de Vandœuvre : le budget participatif sera de nouveau ouvert en 2026, permettant à chacun de proposer des projets pour améliorer la vie de la commune. Les dossiers pourront être déposés du 5 janvier au 27 février.

Mais qu'est-ce que le budget participatif ? Il s'agit d'un dispositif qui permet aux habitants de plus de 16 ans, ainsi qu'aux associations locales, de soumettre des idées pour des projets d'intérêt général. L'objectif : renforcer le lien entre les habitants tout en améliorant concrètement leur cadre de vie.

Les projets peuvent être très variés, mais doivent respecter quelques critères essentiels : ils doivent être originaux, bénéficier gratuitement à tous, et soit valoriser ce qui existe déjà, soit apporter quelque chose de totalement nouveau.

Les propositions sont d'abord collectées, puis analysées pour en vérifier la faisabilité, la légalité et le coût.

Vélo cago décoré par Laureline Lecossois dans le cadre du Budget Patricipatif

Les projets répondant aux critères sont réalisés automatiquement lorsque leur faisabilité et le budget le permettent.

Alors si vous avez une idée pour améliorer votre Ville, c'est le moment de la partager !

Info +

Anne Arnold
Démocratie Participative
Tél. 03 83 51 89 66 - anne.arnold @mairie-vandoeuvre.fr

Des aides juridiques près de chez vous

Le saviez-vous ? Située au cœur de la ville depuis 25 ans, à deux pas de la Mairie, la Maison de Justice et du Droit est un lieu d'accueil des usagers en quête de renseignements juridiques et administratifs gratuits et anonymes.

Chargée d'une mission de service public d'accès au droit, la MJD offre un ensemble de services destinés à informer, orienter et soutenir les usagers. Une justice de proximité utile pour régler des contentieux, petits litiges sans aller jusqu'au tribunal rencontrer un juge.

Elle permet d'obtenir des renseignements juridiques dans des domaines variés tels que le droit de la famille, le droit des personnes, le droit pénal, le logement ou les procédures de recouvrement.
Elle accompagne également les habitants dans certaines démarches administratives. En cas de petits litiges civils entre particuliers, un conciliateur de justice peut intervenir pour trouver une solution amiable.

Lorsque des difficultés surviennent avec une administration, ou lorsqu'une situation de discrimination ou d'atteinte aux droits d'un enfant est signalée, un délégué du Défenseur des droits peut également être sollicité.

Enfin, les personnes victimes d'une infraction pénale peuvent bénéficier d'un accompagnement spécialisé grâce à l'association France Victimes 54.

Info +

Tél. 03 83 55 10 34.
Prise de RDV obligatoire
Mail : mjd-vandoeuvre-les-nancy@justice.fr
5, place de Paris

Échanges et rencontres culturelles

Voyage à Grottaferrata, Italie

Les jumelages de Vandœuvre continuent de montrer toute leur vitalité, avec des échanges et des projets riches et variés.

Pour Gedling, en Angleterre, l'association prépare déjà le 30e anniversaire du jumelage, célébré en mai prochain avec un programme prometteur.

En Allemagne, le partenariat avec Lemgo reste dynamique : une agente municipale y a récemment effectué plusieurs mois d'échange, et Vandœuvre a accueilli une délégation pour le 11 novembre.

À Poa (Burkina Faso), malgré un contexte politique et sécuritaire difficile, les projets se poursuivent avec détermination, notamment dans la construction, la santé et l'éducation.

Ponte de Lima, au Portugal, fête ses 900 ans : le maire de Vandœuvre s'y est rendu en mars et une quinzaine de musiciens de l'OHV ont participé au concert du 15 août, sur place. En Italie, l'association des jumelages a relancé un voyage en car vers Grottaferrata, permettant à une cinquantaine de Vandopériens de découvrir Rome et la ville jumelée.

La traditionnelle Befana, repas dansant, aura lieu le 31 janvier à la salle des fêtes.

L'UP²V fête ses 10 ans !

L'Université Populaire et Participative de Vandœuvre (UP²V), lieu d'échanges et de participation citoyenne, a récemment célébré ses dix ans d'existence.

Fondée en 2015, l'association s'est donnée pour mission de créer un lieu d'apprentissage, de dialogue et de rencontres avec des experts, tout en permettant à chacun de participer et de proposer des initiatives.

Au fil des saisons, l'UP²V a développé un programme varié d'activités, incluant conférences, ateliers, cours participatifs et débats citoyens, toujours avec la volonté de contribuer à la transition écologique et sociale. Sous la houlette de Denis Grison, président depuis la création, l'équipe a organisé une cérémonie marquante mêlant moments culturels, retour sur dix années d'engagement et perspectives pour l'avenir.

Loin de se limiter à un bilan, l'UP²V ambitionne désormais d'amplifier son action : renforcer le dialogue citoyen, éveiller les consciences et encourager l'engagement local. Le nouveau cycle 2025-2026 est déjà en cours, riche en idées et en participation.

Info +

www.up2v.org

Informer et protéger les jeunes

Le mercredi 26 novembre, une soirée de prévention consacrée aux dangers du protoxyde d'azote s'est tenue au gymnase du Charmois, réunissant 29 adolescents.

Une soirée avec un objectif clair : informer sans moraliser, alerter sans dramatiser, mais surtout donner aux jeunes les clés pour faire des choix éclairés.

Briser les idées reçues

La soirée a débuté par la diffusion d'un reportage issu de l'émission Clique sur Canal+, relatant le témoignage bouleversant d'un jeune devenu paraplégique après avoir consommé du protoxyde d'azote.

Le documentaire détaillait les usages détournés de ce produit en milieu festif, souvent inhalé à l'aide de ballons, et surtout les effets parfois irréversibles sur la santé : pertes de connaissance, brûlures, accidents, atteintes graves du système nerveux…
Face à ces images fortes, pour certains jeunes, cette soirée fut une véritable prise de conscience.

Abdelrahman Benariba et Ferdi Ozkan accompagnent les jeunes vers l'insertion

Un temps d'échanges a permis aux participants de poser leurs questions, leurs doutes et parfois de leurs inquiétudes sur ce qu'ils observent dans leur quotidien.

Un témoignage qui marque à vie

Le moment fort de la soirée restera sans doute le témoignage d'une personne en fauteuil roulant, victime d'un accident causé par un conducteur sous l'emprise de stupéfiants et d'alcool.

Le silence qui a suivi ses paroles en disait long.

Un moment simple, chaleureux, mais essentiel pour créer du lien, libérer la parole et montrer que la prévention peut aussi rimer avec proximité et bienveillance.

Une initiative essentielle pour accompagner les jeunes à grandir en sécurité.

Un gaz pas si hilarant

Une mesure de santé publique a été adoptée. Depuis un arrêté municipal voté en octobre, la détention et la consommation de protoxyde d'azote – communément appelé gaz hilarant – sont désormais interdites dans l'espace public, que l'on soit mineur ou majeur. Utilisé de manière détournée pour ses effets euphorisants et désinhibant, ce produit expose à des risques sérieux pour la santé, pouvant dans certains cas entraîner la mort.

Info +

Service Santé
Tél. 03 83 51 80 88

Conseil de quartier Oslo • 16 septembre 2025

Le projet de déplacer l'entrée actuelle donnant sur le parc Richard Pouille avait été évoqué afin de réduire les passages par des personnes extérieures à la copropriété du square d'Oslo. La majorité des habitants présents en conseil souhaite conserver l'accès existant tel quel.

La question du stationnement reste également un sujet sensible. Le parking étant public, les moyens de régulation sont limités. Un accord a néanmoins été conclu avec des commerçants voisins, qui autorisent les résidents à utiliser les parkings des commerces voisins.

Une attention particulière est portée sur le respect des places réservées aux personnes en situation de handicap, places qui font l'objet de contrôles réguliers en raison de nombreux stationnements non autorisés constatés.

Conseil de quartier Tourtel • 30 septembre 2025

Le micromarché de Tourtel est définitivement abandonné. Cette décision n'est pas liée à un manque d'intérêt de la part des habitants, mais au manque d'artisans disponibles et à une rentabilité insuffisante pour les commerçants. Les animations de quartier se poursuivent toutefois grâce à l'association Les Amis de Tourtel, qui continue d'organiser le vide-grenier ainsi que le marché de Noël.

Des actions sont programées rue Opalinska afin de limiter le stationnement désordonné et d'améliorer la visibilité aux sorties des garages et parkings collectifs.

Dans les rues Zola et Poincaré, les riverains ont également alerté sur des stationnements gênants et des excès de vitesse. Il a par ailleurs été rappelé que certains aménagements installés par des particuliers sont non conformes à la réglementation. La rue Raphael Lang a été rénovée.

Conseil de quartier Brabois Village • 9 octobre 2025

Le conseil de quartier de Brabois Village a porté principalement sur les travaux du CHRU, la circulation dans le village et la sécurité des habitants.

Les travaux préparatoires de reconstruction de l'hôpital ont commencé par la chaufferie, le pôle énergie et la voirie. Ils se poursuivront jusqu'en 2026. Le lancement du chantier principal (un bâtiment de plus de 120 000 m²) est prévu en 2027, pour une mise en service complète à l'horizon 2031. Des aménagements sont programmés, notamment la création de nouvelles places de stationnement dans l'enceinte du CHRU et l'implantation d'un giratoire rue du Morvan. Des dispositifs spécifiques de sécurisation sont également prévus aux abords des écoles de la rue d'Aquitaine, avec la mise en place d'une zone bleue.

Depuis le 1er juillet 2025, certaines rues du Village sont en sens interdit sauf riverains, mesure qui a permis de réduire le trafic de 37 % entre avril et septembre 2025. Les vitesses moyennes se stabilisent autour de 30 km/h, conformément aux objectifs fixés.

Conseil de quartier Square de Venise • 6 novembre 2025

Le Conseil de quartier a présenté l'avancement du projet de réaménagement du Square de Venise, situé à l'angle des rues Venise et Eugénie Bergé.

Plusieurs actions ont déjà été mises en œuvre, parmi lesquelles la création d'une douzaine de places de stationnement supplémentaires au fond du parking existant, l'élagage des cyprès afin d'améliorer la visibilité à cet endroit ainsi qu'une surveillance par caméra.

Les travaux de la partie supérieure du square débuteront au printemps 2026. Ils comprendront notamment la suppression de l'aire de jeux actuelle (qui sera déplacée place de l'appel de l'hiver 1954), la remise en état du terrain de pétanque et de la table de ping-pong, la rénovation complète de l'éclairage avec installation de détecteurs de présence, ainsi que la réfection des cheminements et des escaliers.

Nuisibles, encombrants : la Ville renforce la lutte

Rats, cafards, punaises de lit, déchets et autres encombrants gâchent la vie des habitants. La Ville a décidé, en coopération avec la Métropole et les bailleurs sociaux, de prendre le problème à bras-le-corps afin de rappeler les bons usages.

La propreté et la salubrité sont l'affaire de tous. La commune insiste sur l'importance de sortir les déchets aux bons horaires, d'utiliser correctement les points d'apport volontaire, d'éviter les dépôts sauvages ou encore de ne pas jeter de détritus par les fenêtres.

Des gestes du quotidien presque anodins mais qui permettent concrètement de limiter la propagation des rats, cafards et punaises de lit.

De nouveaux conteneurs enterrés, appelés Molok, sont entrés en service devant le Centre des Nations. Ces équipements permettent de collecter les déchets directement dans le sol, tout en préservant la propreté. Un grand conteneur est également mis à votre disposition pour vos déchets encombrants.

La Ville multiplie les actions de sensibilisation : distribution de flyers dans toutes les boîtes aux lettres, porte-à-porte avec les bailleurs pour prévenir l'apparition des nuisibles ou encore "diagnostics en marchant" avec les habitants pour diffuser l'information au plus près du terrain.

Des médiateurs parcourent également les quartiers afin de répondre aux questions des riverains, d'accompagner les pratiques responsables et de signaler les dépôts sauvages.

Si le plan d'actions se veut ambitieux, il ne pourra porter ses fruits que grâce à l'implication collective. En adoptant les bons réflexes, nous pouvons tous contribuer à faire de Vandœuvre une ville propre.

Info +

Amadou Tidiane Sall
Gestion Urbaine de Proximité
Tél. 03 83 51 89 31
amadou-tidiane.sall@vandoeuvre.fr

Conseil municipal du 06.10.2025

● Nouveau modèle de restauration collective du Grand Nancy

La Métropole du Grand Nancy veut changer la restauration collective pour être plus résiliente, soutenir les producteurs locaux et offrir de meilleurs repas. Les cuisines centrales actuelles seront obsolètes en 2029, nécessitant un nouvel outil mutualisé lié au futur Marché d'Intérêt Local. Treize communes, dont Vandœuvre, sont intéressées pour environ 14 000 repas/jour. Le modèle envisagé, géré par une Société Publique Locale, favorisera produits bruts, inox et réduction du gaspillage. Deux scénarios de construction restent à trancher. La mise en service est prévue en 2029. La commune confirme son intérêt et son intégration au groupe de pilotage.

● Convention de fonds de concours – Maison de l'Histoire de la Chanson

La commune porte un projet majeur : la Maison de l'Histoire de la Chanson française, dédiée à la conservation d'archives, à la recherche, à la formation et à la diffusion culturelle. Le projet reçoit un soutien de 200 000 € de la Métropole du Grand Nancy. Une convention précisera ce financement et les engagements des deux parties. Le Conseil municipal valide la signature et autorise le Maire à engager les démarches nécessaires.

● Ouvertures dominicales des commerces en 2026

La loi permet désormais aux mairies d'autoriser jusqu'à douze ouvertures dominicales par an.
La Métropole a fixé huit dates communes en 2026 : six dimanches précédant Noël et deux liés aux soldes.
La commune ajoute quatre dates (23 et 30 août, 8 et 15 novembre).

● Motion contre la fin du financement des petits-déjeuners en maternelle REP

La commune déplore l'arrêt du financement étatique des petits-déjeuners pour les maternelles en REP, dispositif bénéficiant à plus de 600 enfants depuis 2021. L'arrêt brutal oblige la commune à choisir entre poursuivre seule (coût : 20 000 €) ou abandonner un programme utile, soutenant aussi les producteurs locaux.
Le Conseil municipal demande à l'État de revenir sur sa décision et appelle à une concertation urgente pour maintenir ce dispositif essentiel.

● Gratuité de la restauration scolaire – « Mon école est un théâtre »

Les CE2 de l'école Europe Nations participeront du 18 au 22 mai 2026 au projet « Mon école est un théâtre » au CCAM. Cette semaine immersive, considérée comme sortie obligatoire, implique la gratuité pour les familles. La Ville prendra en charge les repas des élèves et de l'enseignante, ainsi que l'accompagnement périscolaire. Coût estimé : 460 €.

● Subvention exceptionnelle – La Fabrique des possibles

La Fabrique des possibles, engagée dans l'inclusion numérique (ateliers, formations, accompagnement d'entrepreneurs, réduction de la fracture numérique), traverse des difficultés financières dues à un loyer trop élevé. En attendant son futur déménagement à la MJC Étoile, qui supprimera ses charges locatives, l'association demande une aide exceptionnelle de 50 000 €. La Ville propose d'accorder cette subvention, inscrite au budget 2025.

● Subventions sur projet – 3e trimestre 2025 & subventions exceptionnelles

La Ville soutient plusieurs projets associatifs au 3e trimestre 2025. Accès Réussite organise une sortie au parc Walygator pour 420 habitants, tandis que Cinquième Art promeut le bien-être avec son action « Sport-Santé par la Danse ». Une exposition régionale de bonsaïs sera proposée à la Ferme du Charmois. L'école Jules Ferry mènera un projet intergénérationnel avec la maison de retraite de Pulnoy. EOES France organise les sélections des Olympiades scientifiques. Enfin, l'USV Basket, Vandœuvre Échecs et la MJC Lorraine sont accompagnés pour leurs actions sportives et l'achat de matériel sécurisé.

● Avenant n°1 – Convention avec Tricot Couture Service

La Ville avait conclu une convention avec Tricot Couture Service, association œuvrant pour la réparation textile et l'économie circulaire. Confrontée à une panne matérielle et à un redressement judiciaire, l'association pourrait bénéficier du matériel disponible de la Ville et d'un soutien financier. L'avenant prévoit donc la mise à disposition d'équipements jusqu'au 31 mars 2026 et une subvention exceptionnelle pouvant aller jusqu'à 32 000 €, ajustée selon les aides obtenues ailleurs. Le Conseil municipal approuve l'avenant et autorise sa signature.

Retrouvez l'intégralité du Conseil Municipal sur : vandoeuvre. fr

Hommage à Aziza Benzid Fakroune

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès d'Aziza Benzid Fakroune survenu le 25 juillet 2025. Aziza était engagée depuis 2001 au sein de l'association Croq'Espace. Elle a contribué activement au développement de cette association vandopérienne et a accompagné de nombreuses familles avec bienveillance et dévouement.

Son professionnalisme, sa disponibilité et la qualité de son engagement demeureront dans les mémoires. Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille, à ses proches et à l'ensemble des membres de Croq'Espace.

Groupe Socialistes et républicains

La précarité alimentaire

La faim et l'angoisse de ne pas pouvoir se nourrir convenablement sont une réalité grandissante en France, observée depuis la crise sanitaire COVID-19 et la flambée inflationniste qui a suivi. De plus en plus de personnes avouent devoir se restreindre dans leur alimentation faute de moyens financiers : soit elles n'ont pas assez à manger, soit elles sont contraintes de sauter des repas chaque semaine ou de réduire les portions dans leurs assiettes. Les seniors, les jeunes, les familles monoparentales et les ménages aux revenus les plus faibles sont en première ligne.

Pour ces populations, l'alimentation est devenue une variable d'ajustement budgétaire, prise en étau entre les dépenses contraintes (loyer, énergie) en constante augmentation et des revenus qui stagnent ou sont très précaires. La hausse des prix a contraint de nombreux ménages à revoir drastiquement leur manière de consommer. Cela se traduit par une moindre diversité dans l'assiette, avec un report vers des produits moins chers, souvent de moindre qualité nutritionnelle, au détriment des fruits, des légumes, de la viande et du poisson.

La chasse aux promotions, l'achat de produits en date courte ou le recours aux invendus des marchés sont devenus le quotidien de beaucoup, surtout pour les familles en situation de précarité ne pouvant pas bénéficier d'un soutien alimentaire.

Au-delà de la faim, la précarité alimentaire a des répercussions profondes sur la santé et le bien-être des personnes. Sur le plan social, c'est un facteur d'isolement et d'exclusion. La privation des moments de convivialité autour d'un repas, la honte de ne pas pouvoir nourrir ses enfants sont autant de blessures qui fragilisent le lien social et l'estime de soi.

C'est pour cela que les CCAS, les épiceries solidaires et les associations caritatives jouent un rôle indispensable en première ligne contre cette précarité alimentaire. Ils constituent un véritable soutien pour garantir à tous l'accès à une alimentation digne, saine et durable, avec la même ambition : proposer une aide alimentaire de qualité, levier d'inclusion sociale basée sur la participation, la solidarité et la convivialité, et pilier fondamental de la cohésion sociale et de la santé publique.

Groupe Socialistes et Républicains :
Philippe Atain-Kouadio, Didier Bastien, Marie-Jeanne Brungard, Chabha Graf, Claude Grauffel, Stéphane Hablot, Skender Hekalo, Régine Komorowski, Juliette Régnier, Marie-Agnès Rouillon.

Groupe écologistes et citoyens solidaires

Bientôt un nouveau parc dans votre ville : le parc des Clarisses

En 2021, après un siècle de présence continue, la communauté religieuse des Clarisses a quitté définitivement son monastère situé rue Sainte Colette. Si les bâtiments monastiques ont été depuis, réhabilités pour devenir une résidence jeunes actifs, le magnifique parc arboré les jouxtant, restait concerné par des projets urbanistiques auxquels notre municipalité s'est opposée en le classant au niveau du PLU, en espace vert protégé, le rendant inconstructible.

La volonté de la commune étant d'en devenir propriétaire, il a fallu ensuite engager une procédure d'acquisition qui vient d'aboutir et ainsi concrétiser cet achat de plus de 6000 m² arborés, dont notre ville peut s'enorgueillir.

Dans ce quartier densément peuplé et très minéral, à l'articulation de Vandœuvre et Nancy, le parc des Clarisses, seul îlot de verdure et de biodiversité, aux arbres pour certains centenaires, pourra bientôt s'ouvrir aux Vandopériens et aux visiteurs.

Avec l'aide de professionnels du paysage, après des études faunistiques et floristiques, en concertation avec les riverains, et dans le respect de la végétation et de la biodiversité présentes sur le site, la municipalité va valoriser ce nouveau fleuron de notre patrimoine naturel et historique pour en faire un lieu de détente et de quiétude pour tous.

Au cours de ces 10 dernières années, ce seront ainsi trois nouveaux parcs (du Tonneau, de Brichambeau et des Clarisses) , qui auront été créés et ouverts aux habitants, chacun présentant un caractère différent, propre à satisfaire le besoin de nature que nous ressentons, particulièrement en ces temps troublés.

Cette acquisition qui permet la préservation de ce beau parc, tout en l'ouvrant au public, s'inscrit également dans la politique environnementale menée par la municipalité, et reconnue au-delà de notre territoire.

Groupe des écologistes et des citoyens solidaires :
Dany Ackermann, Marie-Hélène Breteille, Francine Coquillaud, Patrice (Manu) Donati, Nadine Piboule, Philippe Plane, Sylvain Thiriet

Groupe communistes et républicains

Communes en danger, services publics menacés : en 2026, mobilisons-nous pour la solidarité !

Il y a dans les communes de France une vitalité, une solidarité, une richesse sociale et humaine exceptionnelles. Avec les services publics de proximité, les politiques sociales et de solidarité, d'environnement et de lutte contre le réchauffement climatique, les communes sont des lieux de résistance et de construction d'alternatives indispensables contre le délitement des liens sociaux dont souffrent les habitant.e.s.

S. Lecornu et E. Macron, aidés par les droites et l'extrême droite, aggravent l'austérité vécue par des millions de salarié·e.s, de retraité·e.s, de privé·e.s d'emplois. L'inacceptable budget 2026 prévoit 8 milliards d'euros pris aux collectivités après les 5 milliards de 2025 ! Ce qui continuerait d'affaiblir considérablement leur capacité d'intervention. Pourtant, l'argent existe pour redonner des moyens aux villes et villages.

Et ce n'est pas en asphyxiant encore plus les communes que l'État trouvera l'argent dont il s'est privé… En consacrant l'essentiel des ressources à soutenir la rentabilité des grands groupes capitalistes et à financer la dérive militariste, la population ne vit pas mieux. Le « ruissellement » n'a pas eu lieu.

L'argent doit cesser d'aller aux actionnaires et aux marchés financiers ! Il doit aller aux services publics, à l'emploi, aux salaires, à la formation, à la recherche.

Tout comme nous l'avons fait durant ce mandat, nous appelons à agir pour mettre en œuvre une véritable politique de solidarités. Celle-ci passe notamment par la démocratie participative, l'égalité femmes hommes, la culture de la paix, la construction des logements (en particulier sociaux), la santé publique, la sécurité avec une réelle police de proximité, l'accès aux vacances, au sport, à la culture, l'action pour la petite enfance et la protection de l'enfance, le combat contre le racisme, l'antisémitisme et toutes les discriminations… Cette liste est certes incomplète et le chantier est vaste. Mais nous restons persuadé.es, qu'avec une réelle volonté politique, tout cela est possible.

En vous souhaitant de belles fêtes de fin d'année, Vos élus communistes et républicain.e.s,

Vos élu.e.s communistes et républicain.e.s :
Carole Attuil, Franck Stocker.

France insoumise

Pour une gauche unie à Vandœuvre-lès-Nancy

À Vandœuvre-lès-Nancy, comme partout en France, les défis sociaux, écologiques et démocratiques exigent des réponses fortes. Services publics fragilisés, hausse du coût de la vie, besoin de logement digne, transition écologique, participation citoyenne face à ces enjeux, la division de la gauche affaiblit notre capacité à proposer une alternative lisible et ambitieuse.

Les élections municipales précédentes ont montré que lorsque les forces progressistes se présentent séparément, elles peinent à représenter pleinement les attentes des habitants. À l'inverse, partout où la gauche a su coopérer localement comme nationalement elle a pu porter des projets solides, cohérents et fidèles aux valeurs de justice sociale, d'écologie et de démocratie.

C'est pourquoi nous, les insoumis de la majorité municipale, affirmons que l'avenir de notre commune passe par un travail collectif, ouvert et exigeant entre toutes les forces de la gauche. À Vandœuvre, cette union existe déjà : elle réunit des élus issus du Parti socialiste, du Parti communiste, des écologistes, de La France insoumise et de la

société civile qui œuvrent ensemble au quotidien. Cette union locale est une richesse et un atout pour notre ville. Mais pour répondre pleinement aux attentes des habitants, cette union doit continuer à se renforcer. Elle ne doit pas être un slogan, mais une réalité vivante, ancrée dans les décisions, les projets et les engagements concrets que nous portons ensemble afin de renforcer les services publics et le vivre ensemble, mener une transition écologique ambitieuse, soutenir les associations et les solidarités locales, continuer à donner la parole aux habitants à travers une démocratie vivante et accessible.

C'est dans cet esprit que nous nous préparons dès aujourd'hui pour l'échéance municipales de 2026, avec la volonté claire d'unifier nos forces dans une gauche rassemblée et déterminée. C'est ensemble que nous pourrons construire un avenir plus solidaire, plus écologique et plus démocratique pour notre commune.

Les élus insoumis de Vandœuvre : Samuel Carème, Bruno Damoiseaux, Jérémy Richard, Nicole Stéphanus, Laurie Targa

Groupe Société civile

La valeur de l'engagement citoyen au niveau local

Dans la vie d'une commune, il existe des moments qui invitent naturellement à s'interroger sur la place que chacun peut occuper dans l'action publique. À Vandœuvre, cette question prend tout son sens : la participation des habitants, sous toutes ses formes, demeure l'un des fondements de la dynamique locale. Au sein de notre groupe issu de la société civile, nous avons fait le choix de nous engager dans la vie municipale avec une conviction simple : le local se construit d'abord avec celles et ceux qui le vivent au quotidien. Notre présence au sein de la majorité s'inscrit dans cette logique. Nous avons une volonté de porter les préoccupations concrètes du terrain et de répondre, avec pragmatisme, aux demandes qui émergent dans les quartiers, les associations, les équipements ou les espaces de vie. L'engagement citoyen n'est pas réservé à quelques-uns. Il prend de nombreuses formes : proposer une idée, s'impliquer dans une initiative, accompagner un projet, partager une expertise professionnelle ou associative. Chaque contribution compte. C'est cette diversité d'expériences qui permet d'enrichir la réflexion collective et de maintenir un lien permanent avec la réalité des habitants. Notre rôle, en tant qu'élus venant de la société civile, est avant tout d'être à l'écoute, de faire remonter les besoins, d'apporter un regard ancré dans le vécu local. Une démarche qui se veut simple, accessible, sans posture ni recherche de visibilité, mais guidée par le sens du service et de l'utilité publique. Dans une période où les formes de participation évoluent, rappeler la place de l'engagement citoyen est essentiel. Chacun peut trouver un espace pour contribuer au bien commun, selon ses moyens et ses compétences. À Vandœuvre, cette dynamique continue de vivre grâce à l'implication quotidienne des habitants, qui demeurent les premiers acteurs de la vie locale.

Groupe Société Civile : Jean-Pierre Becker, Karima Boudjenoui, Abdelatif Chaari, Arnaud Harand, Fathi Makhloufi, Samira Menouar, Henri Rousselot, Sébastien Stock, Zeynep Taktak, Marilène Vuillaume.

Groupe « Oui Vandœuvre »

Avis aux lecteurs de notre dernière Tribune libre

Cette tribune est sans doute la dernière de notre mandat de 6 ans. En effet, nous entrons en période de réserve avant l'élection municipale de mars prochain.

Merci à vous pour la lecture attentive des 2 220 signes de notre droit d'expression édités quatre fois par an. Compte tenu des incertitudes politiques nationales, nous sommes inquiets pour les finances des collectivités locales en 2026.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous n'avons pas encore la connaissance des orientations budgétaires de la municipalité sortante. Nous serons alors attentifs aux choix qui seront faits pour cette fin de mandature.

Nous n'avons pas le pouvoir de faire mais celui de dire, de dénoncer, de proposer. Il nous reste trois réunions du conseil pour cela.

Nous déplorons l'inertie de la majorité, concernant des projets initiés lors du mandat précédent et dont nombre d'entre eux sont encore à l'état d'esquisse. Par exemple, les nombreux rebondissements dans la construction de l'auditorium à l'école de musique qui est une partition sans fin, l'impression d'immobilisme et d'abandon concernant notre centre-ville avec les Nations qui sont dans un état indigne d'une ville de 30000 habitants. Du côté du Charmois, la Maison de la Chanson Française peine à sortir des cartons.

La grande halle sportive pour un club de Volley masculin prévue sur Faron, ne se fera pas. « Patatras, stupeur et tremblement », le président du club, mécène et fait citoyen d'honneur par l'ancien Maire, jette l'éponge faute de soutien des collectivités.

Depuis 6 ans, l'équipe en place manie sans cesse les propositions de Motions lors de nos séances délibératives. Ainsi, le 15 décembre sera proposée une motion « contre une supposée baisse des subventions régionales envers la Mission Locale » (destinée aux jeunes). La ficelle est très grosse et cette position simpliste. Nous la rejetterons et nous motiverons cette position.

Mais, après le temps des polémiques vient le temps de la trêve des confiseurs.

Nous vous adressons tous nos vœux de bonne santé pour vous et vos proches en 2026.

Sincèrement et fidèlement vôtres.

Pour le groupe Oui Vandœuvre, Dominique Renaud,Léopold Barbier, Marc Saint-Denis
oui.vandoeuvre@gmail.com

Vandœuvre Territoire de Progrès !

Adieu 2025 : place à 2026!

Dans quelques mois, les Vandopériennes et Vandopériens auront un choix crucial à faire pour l'avenir de leur ville. Après six années passées comme élu d'opposition au conseil municipal, je tiens à dresser un bilan sincère et à lancer un appel à la mobilisation. En 2020, malgré la crise sanitaire, vous avez choisi de soutenir une voix indépendante. Merci pour cette confiance, qui a permis de porter un regard différent, critique et constructif sur la gestion municipale.

Un mandat marqué par l'immobilisme et les promesses oubliées Ces six années ont été rythmées par des tentatives de dialogue et des propositions alternatives, mais la majorité municipale a rarement ouvert la porte à la concertation. Deux maires aux styles opposés, mais aux résultats similaires : la déception. Le premier, virtuose des annonces, a disparu après son élection comme député, laissant Vandœuvre sans véritable leadership. Le centre commercial des Nations, autrefois critiqué, est devenu le symbole de promesses non tenues. Son absence était-elle une négligence ou une stratégie pour garder le contrôle en vue de 2026 ?

Son successeur, bien qu'affichant une volonté d'agir, reste sous l'influence de son prédécesseur. Résultat : des décisions timides, un manque d'ambition, et une ville qui stagne. Vandœuvre mérite mieux que des calculs politiques et des blocages stériles.

L'échec de l'unité de l'opposition : une occasion manquée Mon plus grand regret ? L'incapacité de l'opposition à s'unir. Malgré mes appels répétés, les divisions ont persisté. Ensemble, nous aurions pu offrir une alternative crédible et utile. Cette dispersion a affaibli notre capacité à défendre l'intérêt général face à une majorité souvent préoccupée par sa propre survie. J'ai connu, au sein même de mes rangs, des trahisons et des amitiés sincères. Si, en 2026, les mêmes visages, les mêmes méthodes et les mêmes querelles reviennent, la majorité n'aura aucun mal à conserver la mairie, surtout face à la menace d'un candidat populiste. Une opposition n'est utile que si elle est sérieuse, structurée et capable d'un minimum d'unité.

Gardons en mémoire que la politique locale n'est pas un jeu. C'est un engagement au service de tous.

François Palau
Vandœuvre Territoire de Progrès
territoiresdeprogres54@gmail.com

BUDGET PARTICIPATIF

SAISON 5

ET SI VOTRE IDÉE DEVENAIT RÉALITÉ ?

Faites nous part de vos projets !

Vandœuvre
LÈS-NANCY